

## RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES ÉLECTIONS SCOLAIRES

PÉRIODE : DU 18 NOVEMBRE 2023 AU 20 JANVIER 2024

DATE	DESCRIPTIF
12 janvier	Bonnes discussions. Nous avons un devis pour faire rédiger la lettre pour les changements à la loi scolaire. Nous avons un peu touché à la question de passer de 7 à 9 conseillers que nous devons revisiter. Nous avons aussi discuté des personnes admissibles à voter aux élections du CSF (comme les membres du personnel non ayants droit) et de l'âge pour devenir membre du CSF.
<b>ACTIVITÉS À VENIR</b>	
14 février à 15 h	Prochaine rencontre du GTÉS

Suivis :

Demande au CCF d'inclure le devis de 2 750 \$ au budget de 2024-2025

Discussion avec toutes les conseillères et les conseillers au sujet du nombre et de la répartition des régions électorales

Demande au CCP à savoir si on devrait élargir les conditions d'admissibilité des élèves comme le font d'autres conseils, districts et commissions scolaires ailleurs au pays.